

Amiens, le 24 octobre 2025

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

Le préfet de la Somme donne acte à la société PROCTER & GAMBLE, dont le siège social est situé 163 quai Aulagnier à Asnières sur Seine (92 665), de la modification de la quantité cumulée de fluide dans les équipements frigorifiques, pour une quantité totale égale à 6 500 kg, pour son site sis 150 rue André Durouchez à AMIENS (80080).

Ces modifications sont sans incidence sur le classement de l'installation sous le régime de la déclaration avec contrôle périodique au titre de la rubrique 1185.2.a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, et sur les prescriptions applicables.

Le présent donné acte pourra être opposé à la société PROCTER & GAMBLE lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de service



Gaëtan COUPLET

Copie à

Monsieur le maire d'Amiens

Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

51, Rue de la République

80020 AMIENS Cedex 9

Tél : 03 22 97 80 80

Mél : pref-environnement@somme.gouv.fr